

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : www.saintlouisdahaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisdahaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et rédaction : Diane Bossé

OUVERTURE DES MODULES DE JEUX ET DES BALANÇOIRES

PARCS LA CHANTERELLE ET DE LA RUE CARON

La municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! désire informer la population que les balançoires et modules de jeux aux parcs La Chanterelle et celui de la rue Caron sont ouverts.

La municipalité rappelle à la population que la prévention des infections est la responsabilité de tous. Il est important de noter que les modules de jeux et les structures ne pourront être désinfectés de manière continue. Il revient donc aux parents de décider d'utiliser ou non les équipements en place.

Toutefois, une **distance minimale de 2 mètres** doit être maintenue entre les personnes en **TOUT TEMPS.**

On vous recommande d'apporter votre désinfectant ou des lingettes pour le lavage des mains et le port du masque sont fortement recommandés.

DEUXIÈME PHASE POUR LES TERRAINS DE TENNIS

Les amateurs de tennis vont pouvoir maintenant jouer en double. Ce qui veut dire que vous pouvez être 8 personnes sur les terrains.

Cependant, vous devez toujours respecter les mesures de sécurité en lien avec la COVID-19 lors de votre accès aux terrains.

- Tennis en double et en simple acceptés.
- Laver vos mains avant, pendant et après votre visite. Apportez votre propre désinfectant ou des lingettes.
- Utilisez votre propre équipement et vos propres balles (une boîte de balles par joueur ou chaque joueur à des balles de couleurs différentes) celles-ci avec vos initiales à l'aide d'un marqueur permanent.
- Utilisez le terrain 1 heure à la fois et laissez la place aux prochains joueurs.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles

Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0

Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 6 juillet 2020

PROJET ORDRE DU JOUR SÉANCE DE CONSEIL À HUIS CLOS AVEC DISTANCIATION SOCIALE ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE TENANTE

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Conformité du quorum
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Période de questions (sur les points inscrits à l'ordre du jour seulement)
- 5- Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 mai 2020 et de la séance extraordinaire du 10 juin 2020
- 6- Suivi des dossiers
- 7- Approbation des comptes et déboursés
- 8- Correspondance
- 9- Appui de la municipalité pour le changement de zonage pour le lot 3 225 304
- 10-Adoption de la mise en valeur du projet du parc Chanterelle numéro 2021210
- 11-Adoption de la demande financière de la prévention du suicide du Bas-St-Laurent
- 12-Adoption de l'engagement d'un animateur en Loisirs au centre des Loisirs
- 13-Adoption d'une soumission d'abat poussière de la compagnie « Sel Warwick »
- 14-Adoption d'une demande du 42 rue Pelletier à Saint-Louis-du-Ha! Ha!
- 15-Adoption des dépenses non reconnues par la SHQ de l'année financière 2017
- 16-Adoption de l'offre de service pour le ramonage de cheminée
- 17-Adoption d'une demande du 40 rue Pelletier à Saint-Louis-du-Ha! Ha!
- 18-Varia
- 19-Période de questions (2^e partie)
- 20-Levée de l'assemblée

Infos de votre mairesse

Bonjour,

La belle saison estivale est arrivée, nous profitons de cette chaleur qui est arrivée vite. Je réitère les directives de la santé publique de porter le masque si vous êtes à moins de 2 mètres, la distanciation sociale est importante et de se laver les mains régulièrement. Le bureau municipal est fermé, nous attendons les instructions du MAMH afin de nous orienter.

Le camp de jour est commencé avec toutes les particularités que la municipalité doit suivre. La désinfection sera rigoureuse car la santé des enfants est une priorité.

La piste de BMX est commencée, au fil des jours, elle prendra forme.

La séance de conseil sera à huis clos pour le mois de juillet avec distanciation sociale. Nous avons hâte de vous retrouver avec nous.

Je tiens souligner à nos finissantEs de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! que nous honorerons la mention que nous faisons antérieurement lors de la remise de diplôme. Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle continuité académique. Bon succès à vous tous!!

Le prolongement de la rue Pelletier se terminera d'ici quelques semaines. Je commencerai sous peu à contacter les gens qui sont sur la liste d'attente.

Pour terminer, nous avons reçu plusieurs appels de mécontentement au sujet du transport de la collecte des ordures. Appelez-nous à la municipalité et nous ferons les démarches nécessaires pour mentionner où la levée ne s'est pas faite. En espérant que le tout rentre dans l'ordre rapidement.

Je vous souhaite un bel été!! Prenez du temps en famille!!

Sonia Larrivée, maire
Élue au suffrage universel

SAVIEZ-VOUS...

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé mercredi 1^{er} juillet 2020 en raison du congé de la fête du Canada. Le bureau sera ouvert le jeudi 2 juillet 2020 dès 8h30.

ACCÈS AU BUREAU MUNICIPAL

Afin de minimiser l'accès au bureau municipal, nous vous demandons lorsque c'est possible, de plutôt communiquer avec nous par téléphone au 418-854-2260. Concernant vos paiements de taxes, vous pouvez le faire par internet, par la poste ou sur rendez-vous.

Les heures du bureau municipal sont du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00. Nous sommes fermés le vendredi.

VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas votre quatrième versement de taxe municipale pour le 30 juillet. Merci de votre collaboration !

OUVERTURE DES LIEUX DE CULTE

En raison de la pandémie, le déconfinement pour les lieux de culte s'amorce graduellement. Vous savez sans doute qu'il y a un protocole à suivre pour accueillir les fidèles, la distanciation physique à respecter, le lavage des mains, le port du masque volontaire si à moins de 2 mètres, la désinfection de l'église par la suite.

Le protocole qui contient des règles très strictes a été soumis par la Table interreligieuse de concertation du Québec. Il a été approuvé par la Santé publique.

Nous avons besoin de votre collaboration et de votre compréhension afin de respecter les normes sanitaires gouvernementales de la Santé publique et du clergé. Nous devons respecter le nombre de 50 personnes incluant le célébrant, le lecteur, l'organiste et les bénévoles. Il restera environ 40 places disponibles.

Nous vous informerons au fur et à mesure des nouveaux développements et de l'ouverture des autres églises. La protection de la santé des paroissiens et la prévention vis-à-vis la propagation du COVID-19 au cours des activités religieuses demeurent la priorité première des administrateurs des paroisses.

PROPRETÉ DANS NOS CIMETIÈRES

Le Conseil de la Fabrique de Saint-Louis-du-Ha! Ha! rappelle à tous les citoyens que nos cimetières ne sont pas des endroits pour déposer des branches.

Nous vous rappelons qu'au garage municipal, il y a un endroit de prévu pour déposer vos branches et certains déchets.

Merci de respecter l'environnement.

Le conseil de la Fabrique de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Organismes et loisirs

ANNULATION DES COURS DE TENNIS CET ÉTÉ

Message à tous les jeunes joueurs de tennis de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Nous tenons à vous aviser que les cours de tennis seront suspendus cet été étant donné la pandémie de la COVID-19. La réglementation stricte de tennis Québec concernant la façon de procéder nous oblige malheureusement à passer notre tour pour cette année. Nous vous invitons par contre à utiliser les terrains afin de poursuivre votre progression. Bon été à tous !

Francis, Hugo et Nathan

CAMP DE JOUR

Le camp de jour est maintenant débuté et c'est sous le thème « HA ! La découverte de mon été ! » que les 17 jeunes réaliseront de belles activités récréatives, sportives et culturelles pendant 7 semaines.

L'équipe d'animation : Cherry, Décibel, Diégo et Octave

SAINT-LOUIS-DU-



OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE

Sous la supervision de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, le préposé à l'entretien de la patinoire devra partir la glace de la patinoire extérieure et s'assurer de la conserver en bon état tout au long de l'hiver.

Principales tâches

- * Voir à préparer la glace en début de saison;
- * Déneiger la glace;
- * Assurer une bonne qualité de la glace (arrosage régulier);
- * Déneiger l'espace autour de la patinoire;
- * Toutes autres tâches connexes.

Exigences et aptitudes requises

- * Débrouillard, autonome, entregent, bonne capacité de travailler à l'extérieur.

Conditions de travail

- * Période : 7 jours/ semaines de la mi-novembre à la mi-mars (selon ta température).
- * Heures de travail par semaine : à déterminer selon les conditions
- * Conditions salariales : à discuter

Postulez avant le 30 juillet 2020 à 16h00. Envoyez votre curriculum vitae :

- * Par la poste : Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! au 95, rue Saint-Charles, Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Québec, G0L 3S0

- * Par courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

OUVERTURE DE LA PISCINE AU CAMPING DU LAC DÔLE

La piscine du Camping du Lac Dôle est présentement ouverte. Les heures d'ouverture seront de 10h00 à 12h00, de 13h00 à 17h00 et de 18h00 à 20h00 du mercredi au dimanche. En raison de la pandémie de la COVID-19, des mesures de prévention seront prises pour l'accès des baigneurs. Avant de vous déplacer, nous vous recommandons d'appeler au 418-854-3563.



VACANCES ESTIVALES

Les travailleuses du Centre des Femmes du Témiscouata vous informent que les bureaux sont présentement fermés pour la période estivale jusqu'au 16 août. Pour un soutien immédiat en situation de violence conjugale, vous pouvez téléphoner au 1-800-363-9010.

Pour toutes autres problématiques : demandes de services en santé mentale, dépendance, soutien aux personnes âgées, déficience intellectuelle, déficience physique, soutien familial, etc. voici le numéro régional 1-833-422-2267 ou le 811 option 2.

L'équipe du Centre des Femmes du Témiscouata vous souhaite un bel été !



FONDATION DE LA SANTÉ DU TÉMISCOUATA

LES 24 HEURES DU DOCTEUR GUILDO CÔTÉ

LES 18 ET 19 JUILLET 2020

Bien oui, le Dr. Guido Côté fera du vélo pendant 24 heures pour récolter des fonds pour la Fondation de la santé du Témiscouata en remplacement du Roulons et Golfons annuel en juin.

Dans son trajet, il passera et arrêtera à Saint-Louis-du-Ha! Ha! dans le stationnement du Club de Golf de la Vallée du Témis le 18 juillet à 13h30 et à 21h35 et au cours de la nuit.

La fin du parcours aura lieu à Cabano à 11h00 le 19 juillet au parc Clair Soleil.

Gervais et moi, nous vous demandons de venir encourager les cyclistes à ces heures au Club du golf.

Pour les dons à la Fondation ou pour acheter des kilomètres, vous pouvez aller sur le site de la Fondation de la santé du Témiscouata, au Club de golf ou à mon adresse : claud.br2015@gmail.com ou par téléphone : 418-854-1565.

Participons et encourageons les 24 heures du Dr. Guido Côté pour la Fondation de la santé du Témiscouata.

Claude Briand.

CONCOURS ANNUEL 2020

Tourisme Témiscouata vous invite à participer à ce concours. Vous devez aller sur le site : [tourismetemiscouata.qc.ca / concours](http://tourismetemiscouata.qc.ca/concours) pour vous inscrire. Le prix sera valide pour la saison 2021.

CONCOURS

Une escapade inattendue au Domaine Acer

Érabièrre biologique—producteur d'alcools, sirop et produits fins



Un séjour nuitée-repas
pour 2 personnes à gagner,
d'une valeur de **500 \$**.

Tirage le 18 décembre 2020



TOURISMETEMISCOUATA.QC.CA/CONCOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1er Bureau municipal FERMÉ FÊTE DU CANADA	2	3	4
5	6 Séance du conseil municipal à 20h00 à la salle municipale à huis clos	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30 4^e versement de taxes	31	